

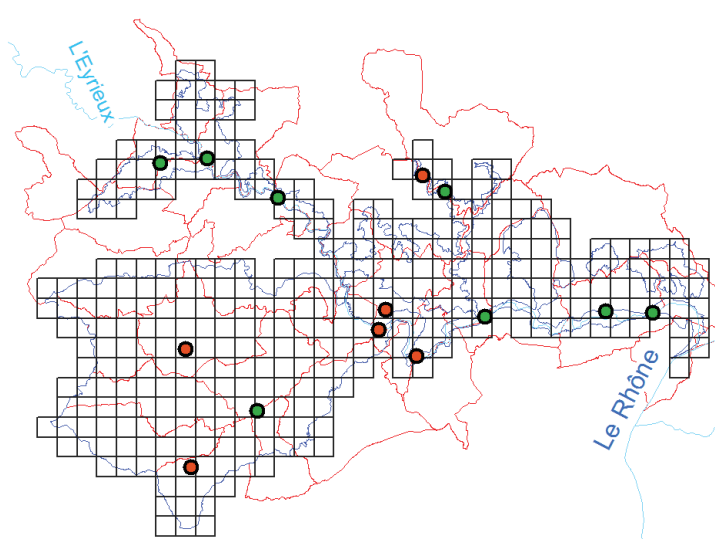


<b>CODE N2000 : 1303</b>	<b>PETIT RHINOLOPHE</b> <i>RHINOLOPHUS HIPPOSIDEROS</i> (BECHSTEIN, 1800)		<b>Assez fort</b>
<b>Taxonomie</b>	Mammifère, Chiroptère, Rhinolophidé		
<b>Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente</b>	652 sites en France	27 sites en Rhône-Alpes	9 sites en Ardèche
			
Photo : E.Durand-Naturalia		Photo : F. Bastélica-Naturalia ( <i>in situ</i> )	
<b>STATUTS DE PROTECTION</b>		<b>STATUTS DE CONSERVATION</b>	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	LC (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	EN (LR Rhône-Alpes) - VU en hibernation

**DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

C'est le plus petit des Rhinolophes. Caractérisé par sa manière de s'envelopper dans ses ailes, il colonise isolément ou en petits groupes tous types de cavités souterraines en période hivernale. En été, il fréquente essentiellement le bâti. Présent en plaine et dans les vallées chaudes de moyenne montagne, il apprécie les paysages structurés pour ses déplacements et semble lié aux forêts de feuillus et à la proximité de l'eau pour ses territoires de chasse.

<b>DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE</b>	<b>LOCALISATION SUR LE SITE B6</b>
<p>Le Petit rhinolophe est connu sur tous les départements de Rhône-Alpes, tout particulièrement en Ardèche. Il est présent dans les sites Natura 2000 à proximité du B6 : B 25 - FR 820 1669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et de B15 - FR 820 1663 « Affluents rive droite du Rhône ». La ripisylve de ces cours d'eau laisse présager une continuité entre ces populations.</p> <p>Des gîtes ont été découverts sur le site B6 lors des prospections effectuées par le GCRA pour le PNR MA, par exemple la mine du ravin de Ribemale à St-Michel-de-Chabrilanoux, ou dans du bâti avec notamment une colonie de parturition dans l'ancien moulinage de Monépia à Vernoux-en-vivarais.</p> <p>D'autres gîtes ont été identifiés lors des prospections de bâti en juillet 2013, notamment une colonie de parturition de 31 individus à Saint-Pierreville chez un particulier et 2 individus (1 adulte et 1 jeune) dans un ancien moulinage à Saint-Vincent-de-Durfort.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
Le Petit rhinolophe est le plus petit des rhinolophes européens. L'appendice nasal en fer à cheval est caractéristique. Les oreilles se terminent en pointe et sont dépourvues de tragus. Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe se suspend dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes, ressemblant ainsi à un petit sac noir pendu. La face dorsale est gris-brun sans teinte roussâtre et la face ventrale est grise à gris-blanc clair. Insectivore, le type de proie du Petit rhinolophe varie en fonction des saisons.	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Régime alimentaire</b>	Insectivore, les insectes associés aux milieux aquatiques ou boisés humides apparaissent comme les principaux ordres consommés. Le Petit rhinolophe consomme donc principalement diptères et trichoptères en début et fin de saison et diversifie son régime en été avec l'augmentation de la biomasse en lépidoptères, coléoptères, névroptères et aranéidés.
<b>Activité</b>	Il hiberne d'octobre à avril, isolément ou en groupe très lâche mais sans jamais entrer en contact avec ses congénères. Très sédentaire, il effectue généralement des déplacements de moins de 10 km entre les gîtes d'été et les gîtes d'hiver. Ces derniers peuvent même être localisés dans le même bâtiment (respectivement dans le grenier et la cave par exemple). Autour d'un gîte de mise bas, l'activité reste importante toute la nuit et les femelles retournent au moins 2 à 3 fois au gîte pour allaiter. Pour se déplacer, l'espèce évite généralement les espaces ouverts et recherche la proximité immédiate de murs, lisières boisées, haies et autres alignements d'arbres. Les corridors boisés sont utilisés pour rejoindre les terrains de chasse qui se situent dans un rayon moyen de 2-4 km autour du gîte.
<b>Reproduction</b>	La maturité sexuelle des femelles est probablement atteinte à un an. Les accouplements ont lieu de l'automne au printemps. Les femelles forment des colonies de reproduction d'effectif variable (de quelques femelles à rarement plus d'une centaine). Cette espèce cohabite parfois avec d'autres chiroptères dans ses gîtes de reproduction, toutefois sans jamais se mélanger. De mi-juin à mi-juillet, au sein d'une colonie, 20 à 60% des femelles donnent naissance à un seul jeune. Les jeunes sont émancipés à 6-7 semaines.
<b>Capacités de régénération et de dispersion</b>	Le Petit rhinolophe montre un fort niveau de dispersion hivernal. Toutefois, il ne s'agit pas d'une espèce migratrice. Habituellement, le territoire annuel s'étend sur un rayon d'une dizaine de kilomètres.
<b>Habitats d'espèce</b>	
<b>Habitats de reproduction</b>	Les gîtes de mise bas sont très généralement localisés dans le bâti où l'espèce recherche les volumes sombres et chauds accessibles en vol : granges, combles, cabanons, caves chaudes. L'espèce est fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, mais des individus changent parfois de gîte d'une année sur l'autre exploitant ainsi un véritable réseau local.
<b>Habitats d'alimentation</b>	La présence de milieux humides (rivières, étangs) est une constante du milieu préférentiel. Il recherche les paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante. Ses terrains de chasse préférentiels se composent des linéaires arborés de type haie(bocage)ou lisière forestière avec strate buissonnante, de prairies pâturées ou prairies de fauche.
<b>Habitats d'hivernage</b>	Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs) souvent souterraines, aux caractéristiques bien définies : obscurité totale, température comprise entre 4°C et 16°C, degré d'hygrométrie généralement élevé, tranquillité absolue.
<b>EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION</b>	
<b>Europe</b>	L'aire de répartition du Petit rhinolophe couvre l'Afrique du Nord jusqu'à l'Arabie Saoudite et la partie occidentale du continent eurasiatique depuis les îles britanniques jusqu'en Asie Centrale. Disparue des Pays-Bas et du Luxembourg, l'espèce est en forte régression dans le nord et le centre de l'Europe : Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Pologne, Suisse.

<b>France</b>	<p>Il est répandu sur presque tout le territoire hormis dans le Nord-Pas-de-Calais et dans certains départements d'Ile de France et en Alsace. Les plus fortes densités semblent présentes dans les régions Bourgogne, Midi-Pyrénées, Corse et Aquitaine (50% des effectifs estivaux et 40% des hivernaux).</p> <p>Une enquête réalisée en 2004 a permis de doubler le nombre de sites connus ainsi que les effectifs comptés pendant les périodes estivales et hivernales. L'effectif cumulé des reproducteurs est deux fois plus important que celui des hivernants ; ceci s'explique aisément par la dispersion des individus dans les innombrables gîtes hivernaux favorables à l'espèce.</p>
<b>Région</b>	<p>Implanté dans toute la région Rhône-Alpes, il semble plus fréquent dans l'Ain, l'Ardèche, la Drôme et le Rhône et, dans une moindre mesure, dans l'Isère et la Savoie. Des colonies de reproduction sont connues partout, sauf dans le Rhône. Dans la Drôme, les populations semblent se maintenir principalement dans les secteurs de Die, des Baronnies et la vallée de la Gervanne (Greff, 2002).</p> <p>Les populations et les sites d'observation du Petit Rhinolophe ont fortement diminué depuis un siècle : un quart des gîtes a disparu malgré l'augmentation des observateurs.</p>
<b>Département</b>	<p>L'espèce a vu sa population diminuer nettement au cours des dernières décennies. Elle semble être plus abondante dans le sud du département avec la présence d'un réseau karstique plus important comme par exemple les grottes de Champlos, des Assiettes, des Vans ; du Nègre, des Cayres.</p> <p>Le Rhône joue certainement un rôle avec notamment des données de l'espèce sur le site B15 - FR8201663 « Affluents rive droite du Rhône » et sur l'ENS de la Boissine. Il est probable que d'autres gîtes existent pour l'espèce dans ou à proximité du site B6.</p>

#### DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) a été observé en gîte, dans plusieurs bâtiments (moulin, cabanon agricole, maison ancienne et/ou abandonnée, cave, ...), avec parfois la présence de jeunes individus, sur les communes de Saint-Pierreville, Saint-Vincent-de-Durfort. Le plus gros effectif a été de l'ordre d'une trentaine d'individus. Quelques cavités sont également connues pour abriter du Petit Rhinolophe sur la commune de St-Michel-de-Chabrilanoux (mine) par exemple. Lors des inventaires acoustiques, l'espèce a fait l'objet de quelques contacts acoustiques répartis sur l'ensemble du site malgré le faible pouvoir de détection de l'espèce.

#### ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	B : conservation bonne ;	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
<b>FACTEURS NATURELS</b>	- Paysages semi-ouverts où alternent réseau linéaire boisé et forêt avec corridors boisés. Offrant une mosaïque de milieux.	- Milieux homogènes. - Fermeture des milieux ouverts.
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	- Conservation des ouvertures donnant accès aux parties non occupées d'une habitation. - Agriculture extensive et système de haies. - Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).	- Disparition des gîtes de reproduction favorables (rénovation ou abandon du bâti conduisant à l'effondrement de la toiture, condamnation des accès aux gîtes favorables). - Fermeture de sites souterrains, pose de grillages « anti-pigeons » dans les bâtis. - Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). - Développement de l'éclairage nocturne, notamment des bâtiments accueillant ou susceptible d'accueillir des colonies de reproduction.

PRECONISATIONS DE GESTION	
<b>HABITAT D'ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien des haies, des pâtures et prairies de fauche, limitation de l'emploi de pesticides...);</li> <li>- Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants);</li> <li>- Conserver les gîtes existants et maintenir un réseau de gîtes potentiels dans le bâti;</li> <li>- Limiter/adapter les traitements chimiques (charpentés, bords de route);</li> <li>- Limiter l'emploi de vermifuges à base d'ivermectine sur le bétail et les remplacer par des produits moins nocifs.</li> </ul>
<b>ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter et limiter les éclairages publics;</li> <li>- Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle;</li> <li>- Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).</li> </ul>

INDICATEURS DE SUIVI
<p>Parmi les chiroptères, c'est certainement une des espèces de l'annexe II de la directive habitat les plus représenté du site B6. Des inventaires ciblés doivent être réalisés afin de connaître les sites de parturition de l'espèce. Les sites les plus importants devront faire l'objet d'un suivi régulier permettant d'évaluer la dynamique de la population locale.</p>